

Bulletin de Santé du Végétal

La Réunion

N°1 - NOVEMBRE 2010



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Sommaire

Présentation du réseau
d'épidémiologie-surveillance et du
bulletin de santé du végétal

Directeur de publication :
Jean-Yves Minatchy, Président de la
Chambre d'Agriculture de La
Réunion.
24 rue de la Source
B.P. 134
97463 Saint-Denis Cedex
Tél. : 0262 94 25 94
Fax. : 0262 21 06 17

Comité de rédaction : Chambre
d'Agriculture (Didier Vincenot),
FDGDON (Didier Pastou), DAF/SPV
(Christophe Dufossé).

Crédits photographiques :
Cheik Saïdou (Ministère de
l'Agriculture)
Didier Vincenot (Chambre
d'Agriculture de La Réunion)

Editorial

La Chambre d'Agriculture a le plaisir de vous annoncer la parution du bulletin de santé du végétal (BSV) qui vient en remplacement du bulletin d'informations phytosanitaires du service de la protection des végétaux. Ce premier numéro vous présente de manière synthétique les principaux objectifs et les moyens déployés pour assurer le fonctionnement du nouveau réseau de surveillance phytosanitaire du territoire au profit des agriculteurs et du monde agricole.

La surveillance phytosanitaire des productions végétales représente un des axes majeurs du plan ECOPHYTO 2018 mis en place par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche dans chaque région de France. Ce plan ambitieux a pour objectif de réduire de 50 % l'usage des pesticides sur l'ensemble des productions végétales. Pour ce faire, un réseau d'épidémiologie-surveillance se met progressivement en place à La Réunion. Ce réseau doit permettre d'assurer la maîtrise sanitaire des productions végétales sans nuisance conséquente pour l'environnement.

Son objectif est également de montrer au grand public l'attention du monde agricole sur les problématiques de préservation de l'environnement et d'utilisation raisonnée de produits phytopharmaceutiques.

Différents partenaires institutionnels s'appêtent à mettre en oeuvre les moyens techniques les plus efficaces pour assurer la surveillance phytosanitaire du territoire sous la coordination de la Chambre d'Agriculture de La Réunion. Le premier bulletin de santé du végétal (BSV) est l'occasion de vous présenter les principes de fonctionnement de ce réseau.

En découvrant cette nouvelle parution, nous souhaitons que chaque professionnel du monde agricole puisse trouver toutes les informations phytosanitaires lui permettant d'améliorer ses conditions de production dans le respect de l'environnement.

Le Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion, J.Y. Minatchy

Le Réseau d'Epidémiologie-Surveillance du végétal de La Réunion

La mise en place du réseau d'observations phytosanitaires à La Réunion est en cours de finalisation.

Le réseau repose sur :

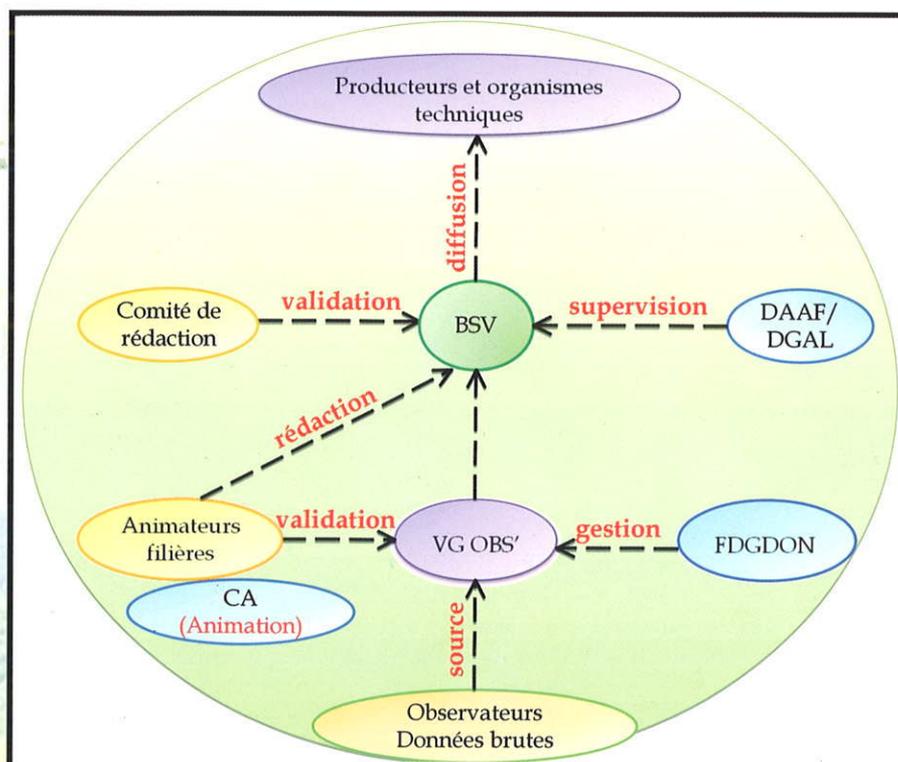
- ❖ Une organisation à plusieurs niveaux garantissant l'objectivité et la qualité des informations.
- ❖ Deux outils opérationnels permettant de répondre aux objectifs.
 - ✓ Un système de collecte des informations.
 - ✓ Un outil de diffusion des informations, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV).

Cette nouvelle organisation permet l'élargissement et l'amélioration des systèmes de surveillance existants par une meilleure gouvernance participative, compatible à une gestion durable des territoires.

Le réseau d'épidémiologie-surveillance est mis en place pour :

- ❖ Suivre l'état sanitaire des végétaux et des organismes nuisibles problématiques.
- ❖ Détecter précocement l'entrée sur le territoire des organismes nuisibles de quarantaine.
- ❖ Connaître l'état phytosanitaire du territoire pour raisonner les itinéraires techniques en limitant les intrants phytosanitaires.
- ❖ Mettre en évidence les effets non intentionnels sur l'environnement et la sécurité sanitaire (pesticides, OGM...).

Le schéma organisationnel du réseau d'épidémiologie-Surveillance du végétal de La Réunion



(Source : DAF Réunion / SPV).

Les données sont collectées par les observateurs de terrain ayant signé la charte d'observation biologique. Celles-ci sont ensuite transmises à la base de données administrée par la FDGDON et accessible aux partenaires.

Le système de collecte des informations.

Le système d'informations qui sera mis en place, doit en complémentarité avec les systèmes de détections et de préventions existants, permettre d'élargir la mutualisation et la remontée des informations pour le plus grand nombre. Il doit faciliter la détection mais surtout la gestion des opérations de lutte contre les bio-agresseurs des végétaux par une meilleure analyse des risques phytosanitaires.

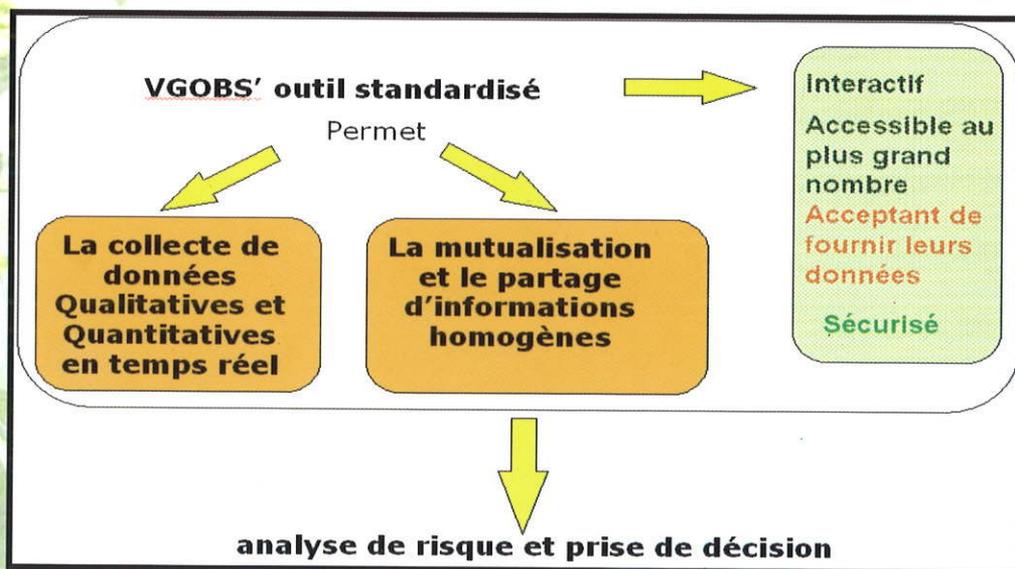
Pour cela le système de collecte sera accessible aux agriculteurs, organismes professionnels et à toutes les personnes concernées, souhaitant sur la base du volontariat, fournir des informations. C'est un outil gratuit mis à la disposition des professionnels pour leur permettre de saisir leurs informations parcellaires. Les observations se feront principalement à partir de parcelles de surveillance, sur la base de protocoles harmonisés et simples. L'ensemble des informations, dans le respect des droits d'usages, seront centralisées, formalisées et validées par des animateurs filières pour permettre une diffusion dans le bulletin de santé du végétal (BSV). Quatre filières ont été retenues pour l'instant. Il s'agit des filières, canne à sucre, arboriculture, maraichage et horticulture.

En 2011 pour activer le réseau de collecte, les premières observations concerneront certaines cultures et les bio-agresseurs les plus problématiques. A terme l'ensemble des cultures et des bio-agresseurs seront concernés.

Pour garantir la neutralité et la qualité des observations, des conventions entre l'Etat, la Chambre d'Agriculture et les observateurs seront signées sur la base d'une charte d'observation biologique qui définit les droits et les devoirs des partenaires.

Un outil standardisé est pour l'instant retenu et d'ors et déjà utilisé dans plusieurs régions de France. Il s'agit du système VGOBS'

Le système VGOBS'



(source : D.Pastou . FDGDON-REUNION).

VGOBS' est un outil permettant de stocker toutes les observations de terrain sur les organismes pathogènes et les ravageurs prédéfinis pour chaque culture. De plus, celui-ci restitue les données en temps réel sous forme de graphiques, cartes ou tableaux directement exploitables pour l'édition du BSV.

Le Bulletin de Santé du Végétal

Le contenu du BSV

Dans ce bulletin on trouvera des messages réglementaires, des fiches d'alertes, des bilans phytosanitaires par culture et surtout, la situation sanitaire et phénologique du moment avec une évaluation des risques et un rappel des seuils de nuisibilité. En aucun cas il n'y aura de préconisation de produits phytopharmaceutiques, seulement des informations sur les itinéraires techniques alternatifs.

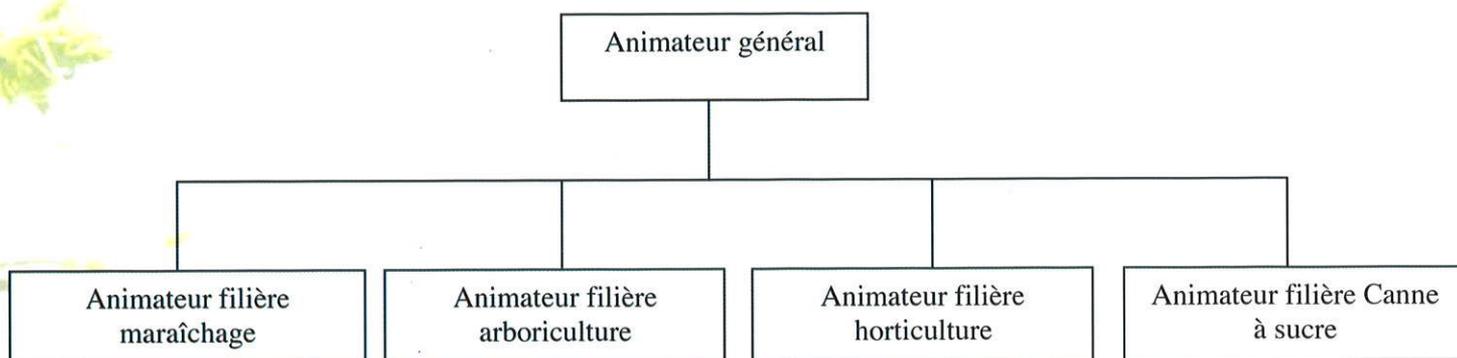
Le BSV est issu de la collaboration des principaux acteurs du monde agricole (liste non exhaustive) : DAF/SPV/LNPV, DIREN, Chambre d'Agriculture, FDGDON, ARMEFLHOR, CTICS, ERCANE, Office de l'Eau, CIRAD, AROP-FL, ADPAPAM, Chai de Cilaos, Coopérative lentilles de Cilaos, GAB, FARRE, FRCA, Pôle Canne, Lycées agricoles de St-Paul et de St-Joseph et les collectivités : Conseil Général, Conseil Régional.

Le mode de diffusion

La parution est bimestrielle. En fonction des éléments climatiques et de la pression des bio-agresseurs, le service de rédaction se réserve le droit d'éditer un BSV anticipé. Ces bulletins seront mis en ligne sur le site internet de chacun de nos partenaires et une version papier sera disponible au sein de leurs locaux respectifs (250 exemplaires).

Vos contacts

L'animateur général du plan ECOPHYTO 2018 et les animateurs des 4 filières dépendront de la Chambre d'Agriculture et restent encore à nommer :



Au sommaire du prochain numéro du BSV à paraître en **décembre 2010** :

- ❖ les contacts du réseau
- ❖ les cultures/ravageurs suivis par le réseau
- ❖ focus sur la cochenille du papayer

De plus, la Chambre d'Agriculture vous propose de vous envoyer gratuitement par courriel le BSV tous les 2 mois. Pour cela, envoyez votre adresse mail à : herve.cailleaux@reunion.chambagri.fr

> Impression CKC - DL 3753 Nov. 2010

